https://lib.uliege.be https://matheo.uliege.be

Comment les partis politiques québécois construisent-ils la question de la protection du français dans leurs programmes électoraux

Auteur : Rapetti, Loïs
Promoteur(s) : Perrez, Julien
Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres
Diplôme : Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en communication économique et sociale
Année académique : 2025-2026
URI/URL : http://hdl.handle.net/2268.2/26657

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DONNER PLUS DE TEMPS AUX FAMILLES POUR LEUR FACILITER LA VIE

Trois-Rivières, 24 août 2018. - En bref, dans un second mandat du gouvernement du PLQ :

- chaque famille recevra entre 300 $ et 150 $ par enfant, chaque année, dépendamment du revenu familial. Les familles auront la liberté de choisir de l'investir dans ce qui leur facilite le plus la vie et ce qui leur permet de passer le plus de temps de qualité en famille;

- la conciliation famille-travail-études sera plus facile, car les familles québécoises auront accès à 2 000 nouvelles places en services de garde subventionnées dans leur milieu de travail et dans les cégeps et les universités;

- le Régime québécois d'assurance parentale permettra aux nouveaux parents :
  - de choisir de revenir au travail dix jours plus tôt et de garder en réserve ces dix jours de congés payés pour les utiliser, par exemple, quand un enfant est malade;
  - de choisir de morceler leur congé parental et de l'étaler sur deux ans.

- La vie des parents adoptants sera plus facile, car ils bénéficieront d'un Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) plus généreux. La vie des parents d'enfants multiples sera plus facile, car leur congé sera plus long;

- la vie des parents sera aussi plus facile grâce aux bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail, lesquelles seront instaurées dans les milieux de travail et profiteront aussi aux entreprises québécoises.

Comme premier engagement pour un second mandat, le chef du PLQ, Philippe Couillard, a pris des engagements concrets pour faciliter la vie de l'ensemble des familles québécoises.

Citation :

« La famille est notre premier ancrage. Même si elles sont bien soutenues, les familles québécoises sont sous pression, occupées et prises dans l'organisation de la vie quotidienne. Nos engagements représentent un coup de pouce important pour leur donner ce qu'il y a de plus précieux : du temps, et du temps de qualité. Ils auront un effet direct sur la qualité de vie des parents et de leurs enfants. Avec plus d'argent dans leurs poches, les familles peuvent améliorer leur quotidien. Grâce à notre saine gestion, le Québec a retrouvé sa liberté de choix, nous choisissons aujourd'hui la qualité de vie des familles. C'est parce que nous sommes le parti de l'économie que nous pouvons être le parti de la qualité de vie. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec

Informations supplémentaires :

- Soutien aux familles : un montant de 300 $ par enfant pour les familles gagnant moins de 75 000 $, entre 300 $ et 150 $ pour les familles avec un revenu compris entre 75 000 $ et 110 000 $, et 150 $ par enfant pour toutes les familles avec un revenu familial supérieur.

- Cet engagement pour faciliter la vie des familles et leur donner plus de temps représente, à terme, un investissement additionnel de 400 millions de dollars.

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des familles québécoises :

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Québec, le 25 août 2018 – Pour faciliter la vie des Québécoises et des Québécois, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à poser quatre gestes concrets afin de donner un accès plus facile et plus rapide aux services de santé.

Dans un second mandat d'un gouvernement libéral :

- chaque famille disposera d'une deuxième carte d'assurance maladie pour les enfants de moins de 14 ans pour simplifier la vie des parents;
- les familles pourront avoir recours aux services d'un pharmacien afin qu'il administre des vaccins et/ou pour des services-conseils élargis;
- l'accès aux soins de première ligne sera amélioré par l'ajout de 25 super-cliniques, ouvertes 7 jours sur 7, 12 heures par jour;
- les familles pourront bénéficier, notamment en région, de nouveaux services de télésanté, tels que la téléconsultation, la téléassistance, la télépathologie, les télésoins et la téléformation.

Ces engagements pour faciliter l'accès aux services de santé représentent, à terme, des investissements additionnels de 16,5 millions de dollars par année.

Citation

« Faciliter la vie des familles, c'est s'assurer que le père et la mère aient une carte d'assurance maladie pour éviter de courir après celle-ci quand son enfant est malade. C'est aussi des cliniques dans le quartier ouvertes plus tard et tous les jours pour éviter l'attente à l'urgence pour une otite ou une blessure mineure. C'est permettre à la pharmacie du coin d'administrer les vaccins au lieu de devoir prendre un rendez-vous à la clinique qui est située plus loin de la maison. C'est utiliser les dernières technologies pour limiter le temps à la clinique et augmenter le temps à la maison. Nous comprenons les réalités et les défis des familles d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous proposons des solutions concrètes, réalistes et réalisables, que nous mettrons en place pour faciliter la vie des Québécoises et des Québécois. »

Philippe Couillard, chef du Parti libéral du Québec

Parti libéral du Québec
www.plq.org

Quelques résultats obtenus depuis 2014 :

- 1,1 million de personnes de plus ont un médecin de famille (ce qui équivaut à la population totale des villes de Laval et de Québec);
- ouverture de 49 super-cliniques, ouvertes 7 jours sur 7, 12 heures par jour, dans les régions de Montréal, de l'Outaouais, de l'Estrie, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de Laval, de Chaudière-Appalaches, de la Montérégie et de Lanaudière;
- le Carnet Santé où se retrouvent les informations pertinentes sur votre santé.

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PLUS DE SOINS DENTAIRES POUR LES JEUNES ET LES AÎNÉS

Saguenay, le 26 août 2018. – Pour faciliter la vie des Québécois, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à élargir la couverture des soins dentaires pour près de 1,2 million de personnes.

Dans un second mandat d'un gouvernement libéral :

- La couverture des soins dentaires pour les enfants sera prolongée jusqu'à 16 ans;
- Les aînés recevant le supplément de revenu garanti auront un accès gratuit à des soins dentaires de base.

Citation

« Faciliter la vie des Québécois, c'est concilier la nécessité d'entretenir leur santé buccodentaire tout en soulageant les familles et les aînés des pressions financières qui y sont associées. Cette proposition fait en sorte d'encourager la population à consulter leur dentiste pour mieux prévenir et mieux traiter les problèmes buccaux. Pour y arriver, nous doublerons le budget dédié aux soins dentaires. C'est une autre solution concrète, réaliste et réalisable que nous mettrons en place. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec

Cet engagement représentera des investissements additionnels de 150 millions de dollars par année pour la santé des enfants et des aînés du Québec.

Renseignements utiles

- Actuellement, sur présentation de leur carte d'assurance maladie valide, les enfants de moins de 10 ans reçoivent gratuitement des services dentaires de base;
- Actuellement, sur présentation de leur carte d'assurance maladie et du carnet de réclamation personnel ou familial valides, les prestataires d'une aide financière de dernier recours et les personnes à leur charge reçoivent gratuitement des services dentaires de base.

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

AGIR DE 0 À 18 ANS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ENFANTS

Saint-Félicien, le 27 août 2018. - Pour faciliter la vie des Québécois, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à poser six gestes concrets pour mieux soutenir les enfants et les jeunes.

Dans un second mandat d'un gouvernement libéral :

Pour les enfants en services de garde éducatifs :

1. Les services éducatifs pour les enfants de 4 ans seront gratuits, qu'ils soient inscrits à la maternelle 4 ans ou en services de garde;

2. Plus de soutien, plus d'argent, plus de matériel et un programme éducatif bonifié pour les enfants dans les services de garde;

3. Les services de garde éducatifs à l'enfance feront partie du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour maximiser la coordination entre les deux réseaux et favoriser la réussite des enfants;

Pour les élèves au niveau primaire

4. En plus de l'enseignant, une deuxième personne sera ajoutée aux classes préscolaires et en première année du primaire pour accompagner les enfants (ex.: deuxième enseignant(e), technicien(ne) en éducation spécialisée, orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, etc.);

5. Le cours d'anglais intensif sera implanté plus rapidement en 5e et 6e année du primaire pour favoriser la maîtrise d'une langue seconde chez les enfants;

Des parcours d'apprentissage adaptés

6. Les jeunes seront placés en situation d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en offrant des parcours diversifiés et attrayants, tels que l'apprentissage traditionnel en classe avec des ratios réduits, la formation en milieu de travail, des stages ou de la formation professionnelle, pour répondre aux différents besoins;

Ces engagements représentent des investissements additionnels de 2,8 G$ sur 5 ans pour la réussite éducative.

Citation:

« L'éducation, c'est une priorité que nous partageons tous. De la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, nous voulons que nos jeunes puissent réaliser leurs projets et leurs rêves. Comme parents, nous voulons que nos enfants puissent évoluer dans le meilleur environnement qui soit; que les services soient disponibles lorsque notre enfant en a besoin; bref, que tout soit mis en place pour assurer sa réussite. Par nos engagements, nous nous donnons les moyens d'y arriver en agissant tôt auprès des enfants, puis en les soutenant tout au long de leur parcours scolaire, car faciliter la vie des Québécois signifie aussi donner aux enfants toutes les chances de réussir. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec

– 30 –

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des familles :

DES ÉCOLES MODERNES, DES ÉLÈVES ACTIFS

Yamachiche, le 28 août 2018. – Pour faciliter la vie des Québécois, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à faire entrer nos écoles dans la modernité pour que nos enfants évoluent dans un milieu de vie stimulant qui favorise les saines habitudes de vie.

Dans un second mandat d'un gouvernement libéral :

Pour offrir des écoles modernes :

- Tous les élèves du Québec pourront apprendre dans des milieux de vie et d'apprentissage sains et sécuritaires grâce à la poursuite du grand chantier de rénovation des écoles, amorcé au printemps 2016, afin d'éliminer toutes les écoles vétustes du Québec d'ici 2030.
- Faire de tous les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles des Lab-Écoles : ces écoles modernes et innovantes offriront un environnement stimulant et propice à l'apprentissage autant pour les enseignants que pour les enfants et les parents.
- Accélérer l'arrivée de la technologie dans les salles de classe : Nous favoriserons l'implantation de l'usage de la programmation informatique et du codage à des fins pédagogiques dans la majorité des écoles primaires et secondaires, publiques et privées, d'ici l'année scolaire 2020-2021. Pour ce faire, les élèves bénéficieront, dès la présente rentrée scolaire, de matériel à la fine pointe de la technologie, directement dans leurs classes. Il s'agit de combos numériques qui regroupent, d'une part, du matériel informatique et, d'autre part, de la formation et de l'accompagnement pour l'ensemble du personnel scolaire.

Pour des élèves actifs :

- Les jeunes pourront pratiquer de l'activité physique et développer de saines habitudes de vie dans des lieux accueillants et stimulants puisque toutes les écoles primaires du Québec disposeront, d'ici 4 ans, d'un gymnase par la poursuite du programme « Une école, un gymnase ».

- Les élèves du primaire bougeront 60 minutes par jour pour développer de saines habitudes de vie.
- Les examens en éducation physique au primaire seront abolis pour transmettre à tous les jeunes le goût de bouger.

Nous devons faire entrer les écoles du Québec dans la modernité, tant au niveau des infrastructures que du numérique. Pour cette raison, le PLQ propose d'ajouter 400 M$ par année, soit un total de 4 G$ sur 10 ans, pour la rénovation, l'agrandissement et la construction d'écoles du XXIe siècle. Nous prioriserons ces investissements supplémentaires dans la bonification totale de 10 G$ sur 10 ans au Plan québécois des infrastructures (PQI).

Nous voulons également nous assurer que les écoles permettront à nos jeunes de saisir toutes les occasions qu'offre la nouvelle ère du numérique. C'est grâce à un cadre financier clair et rigoureux que de telles réalisations seront possibles.

Citation :

« L'école est un milieu de vie. Il doit être stimulant, attrayant et moderne pour assurer la réussite éducative de toutes et de tous. C'est pourquoi nous éliminerons les immeubles vétustes et doterons le Québec d'écoles du XXIe siècle. Nous souhaitons avoir les plus belles écoles du monde. Nous vivons aujourd'hui au rythme d'une quatrième révolution industrielle, celle des technologies, de l'intelligence artificielle et du numérique. Nous devons tous travailler ensemble pour faire de l'éducation le levier de cette nouvelle ère du numérique au Québec en préparant la prochaine génération de jeunes Québécoises et Québécois. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des familles :

Mieux outiller et mieux valoriser
nos enseignantes et nos enseignants

Rivière-du-Loup, le 29 août 2018. – Pour faciliter la vie des Québécois, le chef du PLQ, Philippe Couillard, s'engage dans un deuxième mandat à valoriser la profession d'enseignantes et d'enseignants puisqu'ils sont au coeur de la réussite éducative de nos jeunes. Nous voulons agir tout au long du parcours des enseignantes et des enseignants en assurant une formation initiale renouvelée et de qualité, en augmentant leur salaire durant leurs premières années de pratique, en implantant de la formation continue adaptée aux besoins du milieu et en assurant la diffusion des bonnes pratiques pédagogiques et des résultats issus de la recherche. Nous devons mieux les outiller et mieux les valoriser.

Mieux outiller :

- Réviser et rehausser la formation initiale des étudiantes et des étudiants au baccalauréat en enseignement;
- Créer un examen national de maîtrise du français qui remplacera l'actuel examen du TECFÉE;
- Offrir aux enseignants tout au long de leur carrière de la formation continue adaptée à leurs besoins et à ceux des élèves;
- Créer un institut national d'excellence en éducation pour mieux développer, partager et diffuser les meilleures pratiques pédagogiques et les résultats issus de la recherche.

Mieux valoriser :

- Améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants en début de carrière en éliminant les 6 premiers échelons salariaux;
- Promouvoir l'apport indispensable des personnes oeuvrant dans nos établissements d'enseignement dans la réussite éducative de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, de la petite enfance à l'âge adulte.

Citation :

« Collectivement, nous devons valoriser l'éducation et, par le fait même, la profession d'enseignantes et d'enseignants. Bien que les artisans de la réussite éducative sont multiples et tous indispensables, ils sont toutefois au cœur du développement et de l'atteinte du plein potentiel des élèves. Nous voulons mieux les préparer, mieux les outiller, mieux les soutenir et mieux les rémunérer. Pour ce faire, il faut être présent dès les premières années de leur formation et les accompagner tout au long de leur carrière. Le Québec change et l'école aussi. C'est notre responsabilité de mieux préparer les futurs enseignantes et enseignants aux nouvelles réalités.»

- Philippe Couillard, premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter de vie des Québécois

PLUS DE SERVICES POUR LES PATIENTS ET MIEUX S'OCCUPER DU PERSONNEL SOIGNANT

Sainte-Marie, le 30 août 2018. – Les patients sont au cœur de notre système de santé et de services sociaux. Nous devons adapter nos façons de faire pour mieux répondre à leurs besoins, mais aussi améliorer l'environnement de travail des personnes qui œuvrent jour après jour auprès d'eux. C'est pourquoi Philippe Couillard a annoncé que le Parti libéral du Québec prendrait une série de mesures en ce sens.

Ainsi, dans un deuxième mandat, un gouvernement du PLQ :

- Augmentera l'offre de soins à domicile pour améliorer la qualité de vie de ceux qui en bénéficient en investissant 200 M$ supplémentaires annuellement pour ajouter du personnel dans ce secteur;
- Répondra aux besoins croissants de main-d'œuvre en facilitant l'attraction et l'embauche de préposés aux bénéficiaires par une campagne massive de promotion du métier et la mise en place d'un programme de formation en alternance travail-études dans toutes les régions du Québec;
- Donnera suite aux projets-ratios en cours afin de revoir la composition des équipes de soins, formera et embauchera le personnel en conséquence;
- Poursuivra le déploiement et l'embauche de 2 000 infirmières praticiennes spécialisées d'ici 2024-2025, travaillera avec les ordres professionnels pour assouplir les règles encadrant leur pratique et permettra le développement à travers le Québec d'initiatives inspirées du projet Archimède, afin d'augmenter la prise en charge de patients par des groupes de médecine familiale et une collaboration accrue des infirmières praticiennes spécialisées;
- Prendra les mesures nécessaires envers les médecins omnipraticiens et spécialistes pour qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des Québécoises et Québécois :
    - Les pénalités prévues aux encadrements seront appliquées si les objectifs attendus au 31 décembre 2018 ne sont pas atteints;
    - 90 % de la population aura accès à un médecin de famille d'ici la fin du mandat, et ce, avec un taux d'assiduité de 95 %;

- Une reddition de comptes concernant les frais médicaux de cabinet sera mise en place.

Le cadre financier assurera un financement stable et prévisible des soins de santé et des services sociaux et permettra de financer ces mesures. Une augmentation minimale de 4,2 % des dépenses de programmes du ministère est prévue, augmentation qui pourrait être plus importante si la situation économique le permet. Notons qu'aucune somme supplémentaire n'est prévue pour la rémunération médicale.

Citation :

« Nous devons réfléchir à l'ensemble de nos actions à partir des besoins des patients, notamment en prenant en compte ceux grandissants de nos aînés. Ainsi, nous investirons 200 M$ supplémentaires par année pour bonifier les soins à domicile et ainsi embaucher plus de personnel. Nous continuerons aussi de valoriser les professionnels de la santé qui œuvrent directement auprès des patients, car ils sont essentiels pour offrir des services de qualité dans notre réseau et nous avons le devoir de veiller à leur bien-être. Nous nous assurerons qu'ils aient un environnement de travail plus adéquat. Nous serons aussi plus fermes avec les médecins afin qu'ils répondent aux attentes de la population. Plus de personnel, plus de services, plus de temps pour offrir ces services : c'est ça notre plan. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois :

UN MEILLEUR SOUTIEN ET PLUS DE RÉPIT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LEUR FAMILLE

Sherbrooke, le 31 août 2018 – Pour augmenter le soutien financier aux enfants handicapés et à leur famille et mieux les accompagner dans leur quotidien, le chef du PLQ, Philippe Couillard, a pris 5 engagements concrets qui faciliteront la vie des familles. Dans un second mandat, un gouvernement du PLQ offrira :

Plus de soutien aux personnes handicapées

- 10 000 enfants handicapés de plus seront soutenus par un programme d'aide financière intermédiaire;
- Les enfants handicapés inaptes à l'emploi recevront un revenu de base dès l'âge de 18 ans.

Plus de répit pour les familles vivant avec une personne handicapée

- Les familles vivant avec une personne handicapée auront accès à 1 000 places supplémentaires en centre de jour;
- Elles auront accès à 2 000 places de répit supplémentaires créées avec l'ensemble des acteurs du réseau, dans chaque région du Québec;
- 1 800 familles en attente de soutien pourront bénéficier du Programme de soutien d'aide aux familles et toutes les familles admissibles recevront près de 300 $ de plus par année.

Cet engagement représente des investissements additionnels de 70 millions de dollars à terme par année pour faciliter la vie des personnes handicapées et de leur famille.

Citation

« Faciliter la vie des Québécois, c'est aussi offrir aux familles qui vivent des situations particulières une aide adaptée à leur réalité. Aujourd'hui, nous souhaitons améliorer la qualité de vie des enfants handicapés et leur famille. Il faut mieux soutenir les familles dans leur quotidien, autant sur le plan financier qu'en leur offrant différentes formes de répit. Par les mesures annoncées aujourd'hui, nous souhaitons également faciliter le

passage à la vie adulte, que ce soit par le développement d'activités de jour ou par l'instauration d'un revenu de base. »

– Philippe Couillard*, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec*

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des gens de la région de Québec :

Des déplacements facilités
Moins de temps dans le trafic

Québec, le 1er septembre 2018. – Pour faciliter la vie des familles de la Capitale-Nationale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, propose des gestes concrets afin de développer les axes de transport de la Capitale-Nationale.

Un gouvernement libéral s'engage à :

- Implanter le meilleur projet de troisième lien autoroutier entre Québec et Lévis;
- Soutenir le Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec et le projet de transport collectif de la ville de Lévis, de leur conception jusqu'à leur mise en service;
- Assurer la mise en place de l'interconnexion entre les projets de transport collectif de Québec et de Lévis;
- Créer, de concert avec la ville de Québec, une antenne du Réseau structurant de transport en commun de Québec vers le nord;
- Compléter les études préliminaires pour le prolongement de l'autoroute 40;
- Poursuivre les investissements majeurs sur les grandes artères de la Capitale-Nationale.

Le Parti libéral du Québec veut doter la région de la Capitale-Nationale d'une vision du transport qui est véritablement intégrée. Contrairement aux projets à la pièce des autres partis, nous présentons un projet d'avenir qui saura être un moteur de développement de notre capitale.

Dès le départ, nous avons soutenu le projet du Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec. Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin et travailler avec elle pour le prolongement du réseau vers le nord.

Citation :

« L'ensemble des mesures que nous proposons aujourd'hui vise un même objectif : redonner du temps aux familles de la région de la Capitale-Nationale. Nous voulons qu'elles passent moins de temps dans la congestion et plus de temps ensemble. Donner plus de temps aux familles peut se faire de différentes façons, que ce soit par un réseau routier efficace, du transport collectif performant ou en gérant différemment les déplacements, notamment par le télétravail. Il s'agit d'un ensemble de mesures pour rendre les déplacements plus faciles, plus économiques, plus rapides et mieux intégrés dans la Capitale-Nationale et partout au Québec. Voilà notre vision du transport pour faciliter la vie des gens de la région de Québec! »

- Philippe Couillard, premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des infrastructures numériques pour faciliter la vie des Québécois

DES RÉGIONS 100 % BRANCHÉES

Havre-Aubert, le 3 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, veut rendre accessibles Internet haute vitesse et très haute vitesse et la téléphonie cellulaire partout sur le territoire québécois d'ici 2020.

Dans un second mandat, un gouvernement du PLQ s'engage à :

1. nommer un ministre des Régions et de la Vitalité du territoire dédié notamment à accélérer le développement des infrastructures numériques performantes et à créer un bureau des infrastructures numériques pour coordonner la réalisation de ces projets;

2. porter à 500 M$ les montants disponibles immédiatement dans le cadre du programme Québec branché pour développer nos infrastructures numériques et soutenir les projets de téléphonie cellulaire pour les régions mal ou non desservies. Pour ce faire, les investissements de 300 M$ sur 5 ans déjà annoncés seront devancés et un montant de 200 M$ sera ajouté;

3. s'inspirer des projets développés en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ces projets pourront être basés sur un modèle qui consiste à passer par un organisme sans but lucratif (OSBL) pour déployer des infrastructures numériques. Les entreprises fournissant le service pourront ensuite avoir accès à ces tours pour donner le service aux citoyens.

Notre objectif est clair : d'ici 2020, 100 % des citoyens auront accès à des services Internet haut débit et plus de 90 % d'entre eux auront accès à des services Internet fixes à très haut débit d'au moins 100 mégabits par seconde (Mbps) en téléchargement et 20 Mbps en téléversement.

Le déploiement du réseau permettra aussi de donner un accès Internet aux zones plus éloignées ou à très faible densité.

Citation :

« Toutes nos régions doivent pouvoir bénéficier des nouvelles technologies pour soutenir leur développement économique et social, retenir les jeunes et attirer de nouveaux travailleurs pour assurer leur vitalité. En 2018, nous ne pouvons plus accepter que des Québécoises et des Québécois ayant choisi de vivre dans une région rurale ne puissent avoir accès à Internet haute vitesse et à un réseau de téléphonie cellulaire efficace. Nommer un ministre responsable et créer un organisme dédié pour accélérer le déploiement des projets partout au Québec contribueront à l'attractivité et à la rétention des familles et des organisations, en plus de stimuler davantage l'innovation et l'accroissement de la productivité des entreprises de nos régions. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois dans nos régions

DES DÉCISIONS PRISES EN RÉGION, POUR LES RÉGIONS

Gaspé, le 4 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, veut donner encore plus de pouvoir aux régions. Il a annoncé aujourd'hui son intention de décentraliser les processus décisionnels de certains ministères et organismes en transférant les équipes concernées dans les régions où se trouve une grande part de leurs activités.

Ainsi, dans un second mandat du gouvernement libéral :

- La région de l'Abitibi-Témiscamingue accueillera les employés du secteur des mines ainsi que la haute direction qui y est associée, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- La région du Saguenay–Lac-St-Jean accueillera les employés du secteur des forêts ainsi que la haute direction qui y est associée, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- La région de la Gaspésie accueillera les employés du secteur des pêches ainsi que la haute direction qui y est associée, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Les Îles-de-la-Madeleine accueilleront les employés du secteur de la mariculture ainsi que la haute direction qui y est associée, du même ministère.

Il s'agit là d'une première étape. La décentralisation se fera graduellement, en collaboration avec les acteurs syndicaux.

Placer des directions hors des grands centres s'inscrit dans la vision déjà amorcée visant à moderniser l'approche de notre gouvernement à l'égard des régions et à refléter les particularités distinctes de chacune. C'est d'ailleurs cette vision que traduit la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, qui pour la première fois amènera les priorités des régions au gouvernement du Québec. Nous voulons un gouvernement véritablement au service des régions.

Rapprocher les décisions et les décideurs des personnes concernées s'ajoutera aux responsabilités du ministre dédié aux Régions que nous avons pris l'engagement de nommer et qui sera aussi responsable d'accélérer et de bonifier la réalisation des projets d'infrastructures numériques partout sur notre territoire.

Citation :

« La création d'emplois et les investissements sont à la hausse alors que le chômage a considérablement diminué dans la majorité de nos régions. Cependant, nous pouvons faire encore mieux en nous assurant que cette économie forte, qui définit le nouveau Québec du 21e siècle, soit présente dans toutes nos régions et dans tous les secteurs. Pour y parvenir, nous misons sur l'émergence d'un nouveau modèle de développement régional qui n'est pas dicté par le gouvernement, mais plutôt par le milieu. J'ai confiance en leur créativité, en leur savoir-faire et en leur expertise. Elles sont les mieux placées pour définir leurs priorités. Nous souhaitons leur offrir des outils supplémentaires pour favoriser la rétention des jeunes, diversifier leur économie et faire en sorte qu'elles aient plus de pouvoir décisionnel. Il s'agira du second mandat qu'aura le prochain ministre dédié aux Régions. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois

PLUS D'ARGENT DANS LES POCHES DE NOS AÎNÉS

Sherbrooke, le 5 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, veut que les aînés du Québec puissent continuer à être actifs au sein de leur communauté. Pour ce faire, il s'engage à mieux les soutenir financièrement en posant cinq gestes concrets qui augmenteront le revenu disponible des aînés, qu'ils choisissent de rester sur le marché du travail ou de demeurer à la maison.

Dans un deuxième mandat, le gouvernement du PLQ agira pour :

Rendre plus attrayante la participation des aînés au marché du travail :

- Une personne retraitée pourra bénéficier davantage de son revenu d'emploi en suspendant sa rente ou en la reportant jusqu'à 75 ans. Cette flexibilité permettra également de bonifier sa rente de plus de 8,4 % par année. Ainsi, une personne dont le montant mensuel de sa rente débutant à 65 ans est de 1 000 $, toucherait plutôt 1 420 $ à partir de 70 ans et 1 840 $ à partir de 75 ans.

- Les travailleurs d'expérience qui souhaitent demeurer à l'emploi auront droit à une bonification de 1 000 $ du crédit d'impôt déjà en place, qui passera ainsi à 12 000$, portant la valeur de ce crédit d'impôt à 1 800 $ et redonnant à nos aînés de 65 ans et plus 150 $ de plus par année.

Augmenter le revenu disponible des aînés :

- À partir de 70 ans, la valeur du crédit d'impôt, en raison de l'âge, sera bonifiée d'un maximum de 200 $, atteignant ainsi un maximum de 670 $, afin de faire face aux coûts croissants de la vie.

- Les aînés et les familles à faible revenu, gagnant moins de 17 000 $ et consacrant au moins 30 % de leurs revenus au logement, bénéficieront d'une augmentation du montant maximal du programme Allocation-logement de 150 $ par année, le

faisant passer à un maximum de 1 110 $ par année, somme qui sera indexée annuellement.

- Les aînés de 70 ans et plus ayant un revenu de 57 000 $ et moins pourront rester plus longtemps dans le confort de leur domicile, grâce à une augmentation de 1 000 $ par année du plafond du crédit d'impôt pour maintien à domicile. Nous demanderons aussi aux résidences pour personnes âgées d'identifier et de détailler les services qu'elles offrent pour que ceux-ci soient éligibles au crédit d'impôt, ce qui simplifiera l'application de ce crédit et le rendra accessible à un plus grand nombre de personnes.

Concrètement, aujourd'hui les aînés qui ne touchent que leurs revenus de retraite jusqu'à 34 000 $ sont exemptés d'impôt jusqu'à 22 600 $. Avec les mesures que l'on propose, le montant exempté d'impôt atteindra 24 000 $. Ces personnes garderont donc 200 $ de plus dans leurs poches.

Les aînés qui travaillent, eux, sont exemptés d'impôt jusqu'à 30 000 $ actuellement. L'effet cumulé de toutes ces mesures fiscales fera en sorte qu'une personne de 70 ans avec un revenu jusqu'à 34 000 $ verra son exemption d'impôt passer de 30 000 $ à 32 400 $. Ces personnes conserveront 350 $ de plus dans leurs poches.

Et les aînés qui souhaitent continuer de travailler ou revenir sur le marché du travail pourront suspendre ou reporter leur rente de retraite jusqu'à 75 ans et donc profiter pleinement de leur revenu de travail. En d'autres mots, ils ne paieront plus d'impôt en double.

Ces engagements représentent des investissements additionnels de 153 millions de dollars par année à terme pour mieux soutenir les personnes aînées.

Rappelons également que pour faciliter la vie des aînés, nous nous sommes déjà engagés à faire passer nos investissements annuels en soins à domicile de 150 à 200 millions de dollars afin notamment d'embaucher plus de personnel et offrir plus de soins à domicile. De plus, nous nous sommes engagés à rendre gratuits les soins dentaires de base pour les aînés à bas revenu.

Citation :

« Faciliter la vie des aînés, c'est améliorer leur sécurité financière et la liberté de faire leurs choix. Avec nos engagements, ceux qui choisiront de demeurer sur le marché du travail feront un choix plus payant pour eux aujourd'hui, mais aussi au moment de leur retraite. Les aînés qui choisiront de demeurer à la maison, dans leur communauté, auront plus de moyens. Les aînés à faible revenu et les aînés de 70 ans et plus bénéficieront d'un soutien financier plus important, ce qui améliorera leur qualité de vie. Nous voulons offrir aux personnes aînées, qui ont façonné le Québec d'aujourd'hui, une société dans laquelle elles peuvent s'épanouir; une société qui leur fait la place qu'elles méritent. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Agriculture et relève agricole

PRÉSERVER NOTRE MODÈLE DE FERMES FAMILIALES ET ASSURER SON DÉVELOPPEMENT

Longueuil, le 6 septembre 2018. – Devant les membres du conseil général de l'Union des producteurs agricoles, le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, a réitéré son intention de préserver le modèle de fermes familiales au Québec en défendant la gestion de l'offre et en s'assurant que la relève agricole ait tout en main pour reprendre le flambeau.

Dans un second mandat, un gouvernement du PLQ s'engage à :

1. continuer de défendre la gestion de l'offre dans le cadre des négociations d'ententes internationales afin de protéger le revenu de nos producteurs et notre modèle de fermes familiales;

2. réviser les programmes de la Financière agricole pour qu'ils prennent mieux en considération les intempéries naturelles;

3. soutenir davantage la relève agricole :
   - Limiter l'achat de terres agricoles par des fonds d'investissement à 100 hectares par année, freinant ainsi la spéculation;
   - Maximiser l'admissibilité de la relève agricole aux fonds gouvernementaux grâce à une révision de l'ensemble de ces fonds.

4. donner les moyens aux milieux agricole et municipal de se développer en simplifiant les processus de traitement à la Commission de protection du territoire agricole et en révisant la Loi sur la protection des territoires et des activités agricoles.

5. finaliser, en collaboration avec les acteurs agricoles et municipaux, l'élaboration d'un nouveau programme de crédit de taxes foncières agricoles, et ce, dès la première année du prochain mandat. Pour ce faire, le travail amorcé reprendra dès l'entrée en fonction du prochain ministre de l'Agriculture. D'ici la mise en œuvre du nouveau programme, réserver une somme de 20 M$ en guise de compensation aux producteurs agricoles.

À ces engagements s'ajoute la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire dévoilée en avril dernier.

Présente dans toutes les régions du Québec, l'agriculture anime et occupe notre territoire. Elle stimule et diversifie l'économie de nos régions. L'attention accordée à cette industrie est toute particulière compte tenu des efforts et des énergies déployés par les intervenants agricoles qui, au quotidien, travaillent à alimenter la population québécoise.

Citation :

« J'ai toujours défendu et je défendrai toujours la gestion de l'offre. Il n'y aura aucun compromis à cet effet de notre part. Nos agriculteurs déploient trop d'efforts et d'énergie pour qu'on les laisse tomber. Pour préserver notre modèle de fermes familiales au Québec, nous devons offrir à nos agriculteurs un environnement économique propice à la production, des outils de développement adaptés aux réalités d'aujourd'hui et un encadrement législatif simple et stable qui assurera la protection de nos terres agricoles. Notre objectif est d'encourager nos jeunes à se tourner vers ce métier qui, au quotidien, de par le fruit de leur travail, entre dans la maison de tous les Québécois. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois

DES CHSLD MIEUX ADAPTÉS, DES AÎNÉS MIEUX ACCOMPAGNÉS

Gatineau, le 7 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, veut mieux répondre aux besoins des personnes requérant un hébergement en CHSLD, offrir une écoute et briser l'isolement des aînés et s'assurer que l'action gouvernementale prend compte de leur réalité.

Pour ce faire, dans un deuxième mandat, un gouvernement du PLQ s'engage à :

Développer 1 500 nouvelles places d'hébergement en CHSLD

- Ces places seront développées avec une attention particulière pour adapter les milieux de vie aux personnes souffrant de troubles cognitifs tels que l'Alzheimer. Ainsi, des unités spécifiques leur seront réservées et leur aménagement adapté pour répondre à leurs besoins particuliers.
- 500 de ces places seront réservées pour les personnes de moins de 65 ans qui doivent vivre en CHSLD. Autant que possible, ces personnes seront regroupées afin qu'elles puissent vivre dans des milieux qui répondent à leurs besoins spécifiques et avec des gens qui vivent des réalités communes.

Soutenir le déploiement à travers le Québec d'une ligne d'écoute pour les aînés

- Le système d'écoute TEL-AÎNÉS permettra aux aînés d'échanger anonymement sur les enjeux de leur vie quotidienne, aidant à briser leur isolement.

Tenir compte du vieillissement de la population dans l'élaboration des actions gouvernementales

- Une étude d'impact sur les personnes aînées sera systématiquement incluse au processus d'élaboration de chaque politique, loi ou action gouvernementale.

Cet engagement nécessitera des investissements de 525 M$ pour la construction des places en CHSLD et 132 M$ annuellement à terme pour les opérer ainsi que 1,5 M$ pour le déploiement de la ligne d'écoute pour les aînés.

Ces investissements s'inscrivent en complémentarité avec les engagements pris afin d'améliorer les soins à domicile, notamment les investissements supplémentaires annuels de 200 M$ pour embaucher plus de personnel et la valorisation du métier de préposé aux bénéficiaires. Ils s'ajoutent aux efforts en cours pour rénover les places de CHSLD existantes.

Citation :

« Faciliter la vie de nos aînés, c'est prévoir plus de places d'hébergement, mieux adaptées, pour les personnes qui en ont besoin. C'est aussi s'assurer que nous sommes à l'écoute des personnes aînées en leur offrant des services visant à briser leur isolement.

Nous avons annoncé des engagements en soins à domicile, il est cependant parfois nécessaire d'être hébergé. C'est pourquoi nous annonçons aujourd'hui l'ajout de places d'hébergement. 1 500 places, c'est significatif. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois

STATIONNER GRATUITEMENT OU À FAIBLE COÛT DANS NOS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Laval, le 8 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, diminuera significativement les tarifs de stationnement des établissements de santé et de services sociaux afin de mieux soutenir les patients et leurs proches.

Dans un deuxième mandat d'un gouvernement du PLQ :

- Le stationnement sera gratuit pour les visiteurs des aînés hébergés en CHSLD;
- Le stationnement sera gratuit pour les patients atteints de maladies chroniques ou nécessitant des traitements réguliers, par exemple, les personnes qui reçoivent des traitements d'hémodialyse;
- Les deux premières heures de stationnement à l'hôpital seront gratuites;
- Les tarifs de stationnement des hôpitaux seront limités à 7 $ par jour. Pour les hôpitaux où les tarifs sont actuellement à moins de 7 $, ils ne pourront pas être augmentés.

Cet engagement représente un investissement de 100 M$ pour faciliter la vie des familles québécoises. Il s'ajoute aux engagements déjà pris par le PLQ dans le même objectif, entre autres, de fournir une seconde carte d'assurance maladie pour les enfants de moins de 14 ans, d'ajouter 25 super-cliniques et de déployer la télémédecine.

Citation :

« Grâce aux marges de manœuvre que nous avons dégagées, nous pouvons poser des gestes supplémentaires pour soutenir les patientes et les patients, les personnes aînées et leurs proches. Nous répondons à des besoins exprimés par la population. Nous souhaitons faciliter la vie des patients qui doivent parfois débourser des montants importants pour obtenir des traitements. Nous voulons aussi faciliter et favoriser les visites des familles et des proches de ces patients et des personnes hébergées en CHSLD. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois

PLUS DE SOUTIEN POUR LES PROCHES AIDANTS

Trois-Rivières, le 9 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, veut valoriser davantage le rôle des proches aidants et aider à briser leur isolement et réduire leur épuisement en leur offrant un soutien tangible.

Dans un second mandat, un gouvernement du PLQ s'engage à :

- diminuer le coût des travaux de rénovation visant l'accueil d'un aîné par sa famille, grâce à un nouveau crédit d'impôt pouvant atteindre 2 400 $;

  Ce crédit, à utilisation unique, permettra au propriétaire du logement d'obtenir un remboursement de 20 % des dépenses admissibles de rénovation excédant 2 000 $ et ne pouvant dépasser 12 000 $.

- développer à travers le Québec différentes formes de services de répit pour les aînés et les adultes souffrant de maladies graves et déployer des services d'entraide pour offrir un meilleur soutien, incluant de l'aide psychologique, aux proches aidants, de concert avec les organismes présents sur le terrain;

- élaborer un plan d'action gouvernemental sur la proche aidance, après avoir réuni dès la première année du prochain mandat tous les acteurs liés à la proche aidance lors d'un forum national présidé par le premier ministre.

À terme, ces mesures représentent des investissements supplémentaires annuels de 40 M$ pour le crédit d'impôt et 20 M$ pour l'offre de répit et les services d'entraide. Elles s'ajoutent à l'engagement pris de développer 1 000 places en centre de jour et 2 000 places de répit et de bonifier le programme de soutien de 300 $ par personne en plus de l'élargir à 1 800 familles de plus, pour les familles d'enfants handicapés. Au total, ce sont ainsi 89 M$ par an, à terme, qui serviront à faciliter la vie de ceux qui aident leurs proches qui en ont besoin.

Ces mesures s'ajoutent également aux investissements annoncés de 200 M$ annuellement dans les soins à domicile et à la bonification du crédit d'impôt pour maintien à domicile, ainsi qu'aux engagements pris pour mieux soutenir les personnes handicapées et leur famille, et rendre gratuits ou plafonner les coûts de stationnement dans les CHSLD et les hôpitaux.

Citation :

« Les proches aidants contribuent de façon inestimable à la société. Nous avons reconnu leur travail et leurs droits dans la loi. Nous voulons maintenant mieux les soutenir. Avec les organismes déjà présents sur le terrain, nous voulons leur offrir plus de services et faire une différence dans la vie de ces personnes qui font une si grande différence dans la vie de leurs proches. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois

DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE RARETÉ DE MAIN-D'OEUVRE

Québec, le 10 septembre 2018. – Pour faire face à la rareté de la main-d'œuvre qui est le principal défi économique du Québec pour les prochaines années, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a un plan qui se résume en quatre mots : éducation, participation, automatisation, immigration.

Ainsi, le gouvernement libéral veut continuer de faire de l'éducation sa grande priorité et adapter encore davantage la formation aux différents besoins des régions. Il veut s'assurer également de la participation de toutes les forces vives au marché du travail telles que les travailleurs expérimentés, les communautés autochtones et les personnes avec un handicap. Il continuera aussi à soutenir l'automatisation en investissant dans l'intelligence artificielle, le manufacturier innovant et le virage numérique.

Et bien sûr, il est inévitable de miser sur des travailleurs venus d'ailleurs bien intégrés et francisés. Pour ce faire, nous nous engageons aujourd'hui à mieux outiller les municipalités pour qu'elles puissent identifier leurs besoins de main-d'oeuvre et faciliter l'intégration des travailleurs venus d'ailleurs au marché du travail.

Ainsi, dans un second mandat, un gouvernement du PLQ s'engage à :

- accorder aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux municipalités qui en exercent les compétences une nouvelle aide financière de 10 M$ sur 5 ans afin de dresser sur une base triennale, en partenariat avec Emploi-Québec et les conseils régionaux des partenaires du marché du travail, un portrait local des besoins de main-d'œuvre, notamment ceux qui pourront être comblés par les travailleurs venus d'ailleurs. Ce portrait précis des besoins du marché du travail facilitera la planification de l'immigration économique, la sélection des futurs Québécois et Québécoises ainsi que leur intégration réussie à la société québécoise.

- accorder 15 M$ par année aux MRC pour favoriser l'intégration et la rétention des travailleurs venus d'ailleurs dans nos régions. Cette somme servira à appuyer localement les acteurs socioéconomiques tels les organismes communautaires qui auront pour mandat de travailler en concertation, entre autres avec les entreprises, pour faciliter l'accueil des travailleurs venus d'ailleurs.

- investir 10 M$ par année de plus pour bonifier les services de francisation en entreprise offerts par les commissions scolaires et les organismes œuvrant en francisation.

Ces mesures représentent des investissements additionnels de 135 millions de dollars sur cinq ans et s'ajouteront aux investissements prévus dans le cadre de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre.

Enfin, les mesures annoncées aujourd'hui s'ajoutent aux engagements pris pour inciter les travailleurs expérimentés à rester ou à revenir sur le marché du travail, soit la bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience et la possibilité de suspendre ou de reporter leur rente de retraite jusqu'à 75 ans.

Rappelons que dans les 10 prochaines années, le marché du travail québécois devra combler plus de 1,3 million d'emplois. Si plus de la moitié sont comblés par les jeunes qui intègreront ce marché, environ 1 emploi sur 5 devra être comblé par un travailleur venu d'ailleurs.

Citation :

« Le Québec, dans toutes ses régions, des Îles-de-la-Madeleine à Gatineau en passant par Québec, a besoin de travailleuses et de travailleurs. Quand je rencontre des entrepreneurs, leur principale inquiétude est de devoir refuser ou annuler un contrat faute de gens pour le réaliser. Contrairement à d'autres, nous reconnaissons cet enjeu et nous ne baisserons jamais les bras face à ce défi. Nous avons commencé le travail et nous allons en faire encore plus dans notre deuxième mandat. Faire confiance aux régions c'est aussi les soutenir pour identifier leurs besoins de main-d'œuvre et leur donner les outils pour faciliter l'intégration des travailleurs venus d'ailleurs et de leur famille au sein de leur communauté. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter les déplacements des familles québécoises

LES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS POUR LES ÉTUDIANTS ET LES AÎNÉS ET SIMPLIFIÉS POUR TOUS LES USAGERS

Laval, le 11 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, veut redonner du temps et de l'argent aux Québécois en favorisant le transport collectif et en le rendant plus facile, plus économique, plus rapide et mieux intégré dans nos communautés.

Dans un second mandat d'un gouvernement libéral :

- Les transports en commun seront gratuits pour les étudiantes et les étudiants à temps plein, de même que les personnes aînées, et ce, partout au Québec;

- Le Passeport mobilité, une application et une carte d'accès universelle, permettront à un usager d'utiliser tous les services de transport durables du Québec (autobus, métro, trains, taxis, auto-partage, vélo-partage). Pour y arriver, un comité consultera d'abord les partenaires pour déterminer le mode de tarification et la technologie optimale;

- La Caisse de dépôt et placement du Québec sera interpellée afin d'étudier un possible prolongement du REM vers Mirabel.

Ces engagements représentent des investissements additionnels de 200 M$ par an pour la gratuité des transports en commun et 5 M$ pour le Passeport mobilité. Ils représentent une compensation des titres pour les sociétés de transport et le développement du Passeport mobilité.

Citation :

« Nous avons une vision du transport qui, jour après jour, facilitera la vie des Québécois : des projets efficaces qui répondent réellement aux besoins et aux aspirations des communautés locales et régionales, moins de congestion, plus de temps et d'argent pour les familles. Pour la concrétiser, notre Politique de mobilité durable est ambitieuse tant par ses objectifs de réduction de temps de transport, de coûts de transport et de réduction de gaz à effet de serre.

Pour réduire de 20 % les temps de déplacement ou les dépenses brutes des ménages allouées au transport, il faut des gestes concrets et novateurs. Certains des engagements, que nous proposons aujourd'hui, auront des effets immédiats, d'autres porteront leurs fruits à plus long terme, mais tous faciliteront la vie des Québécois. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

Collaboration en cours

Le gouvernement libéral s'est déjà engagé à travailler avec ses partenaires municipaux partout au Québec pour mettre à l'étude de nouveaux projets structurants de transport collectif, par exemple pour :

- développer la ligne rose du métro de Montréal;
- développer un projet de SRB sur la rue Notre-Dame à Montréal;
- prolonger le SRB Pie-IX;
- permettre un accès direct au centre-ville à la ligne Mascouche (à Montréal et dans la Couronne Nord), notamment par un mode compatible avec le REM;
- prolonger la branche ouest de la ligne orange du métro à Montréal et Laval;
- développer un projet dans les axes des boulevards des Laurentides et de la Concorde à Laval;
- développer un projet structurant dans l'axe du boulevard Taschereau;
- développer un projet structurant dans l'axe du prolongement de la ligne jaune du métro à Longueuil;
- mettre en place un train léger à Gatineau;
- et tout récemment, prolonger vers le nord le Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec.

Liens pertinents :

Pour en connaître davantage sur la Politique de mobilité durable – 2030 élaborée par le gouvernement libéral : http://urlz.fr/7CUb

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois

Un cadre financier solide, équilibré et complet pour faciliter la vie des Québécois

Montréal, le 12 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, présente un cadre financier solide, équilibré et complet, qui garantit le financement de tous les engagements de la campagne électorale tout en conservant une gestion prudente et rigoureuse des finances publiques.

Dans un second mandat, un gouvernement libéral :

- Maintiendra l'équilibre budgétaire et une gestion prudente et rigoureuse des finances publiques :
  - Pour faire face aux incertitudes économiques et maintenir une économie forte;
  - Dans un souci d'équité envers les générations futures.

- Continuera d'améliorer les services publics :
  - Grâce à un financement rehaussé, stable et prévisible;
  - Par des investissements additionnels en priorité pour les patients et les élèves.

- Fera bénéficier toutes les familles d'une économie forte et de finances publiques bien gérées :
  - Par des mesures concrètes pour faciliter la vie des familles au quotidien;
  - Avec une sécurité financière améliorée pour tous.

Citation :

« Le rapport préélectoral déposé par la vérificatrice générale offre un portrait clair et complet des finances publiques et confirme que la situation économique et financière du Québec s'est considérablement améliorée au cours des quatre dernières années. Grâce aux gestes que nous avons posés, la maison est en ordre, les finances publiques sont saines et équilibrées et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

C'est ce qui nous permet de poursuivre nos actions et proposer aux Québécois des mesures concrètes pour faciliter leur vie, des mesures qui répondent aux besoins et aux attentes des Québécois aujourd'hui et demain, des mesures que nous avons chiffrées dans un cadre solide, équilibré et complet.

Évidemment nous continuerons d'être prudents, puisque même si la situation économique et financière est l'une des plus favorables du Canada, nous faisons face à l'incertitude économique liée aux échanges commerciaux internationaux et à une pénurie de main-d'œuvre qui constitue le principal frein à notre croissance. La poursuite d'une politique budgétaire prudente et rigoureuse est donc essentielle. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

Faits saillants :

- Maintien de l'équilibre budgétaire sur toute la durée du cadre financier.
- Des hypothèses de croissance économique inférieures aux prévisions du secteur privé pour les 4 prochaines années.
- Des engagements dont les impacts budgétaires totalisent des investissements additionnels de 2,4 milliards à terme :
    - 1,2 milliard pour l'amélioration des services et en assurer un financement stable et prévisible, notamment en santé et en éducation.
    - 1,2 milliard de soutien additionnel pour donner de l'oxygène aux Québécois et faciliter leur vie au quotidien.
- Des engagements pleinement financés par les marges de manœuvre du cadre financier dégagées grâce à une bonne performance économique et confirmées par la vérificatrice générale.
- Une croissance des dépenses compatible avec celle des revenus sur la durée du cadre financier, pour garantir une gestion responsable à long terme.
- Un cadre financier qui comporte des provisions et des marges budgétaires nécessaires (8 milliards $) pour faire face aux risques économiques.
- Une politique budgétaire qui maintient les versements au Fonds des générations, et atteint les objectifs en matière de réduction de la dette (résultats atteints quatre ans plutôt que prévu).

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

DE LA PAROLE AUX ACTES : UNE VÉRITABLE RELATION DE PARTENARIAT TOURNÉE VERS LE 21E SIÈCLE

Québec, le 14 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, veut poursuivre la transformation de la relation entre le gouvernement et les municipalités qui sont dorénavant reconnues comme de véritables gouvernements de proximité.

Devant les élus de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), il s'est engagé, dans un second mandat libéral, à :

- Négocier un nouveau partenariat entre Québec et les municipalités qui :
  - inclura une fiscalité moderne et audacieuse et qui normalisera, entre autres par loi, un transfert d'un point de pourcentage de la taxation à la consommation et
  - trouvera des solutions durables pour diminuer la dépendance des municipalités à l'impôt foncier et leur permettre de tirer profit de la croissance économique, suite à une analyse de différents modèles.

- Accélérer le développement des infrastructures numériques performantes :
  - nommer un ministre des Régions et de la Vitalité du Territoire ;
  - porter à 500 M$ les montants du programme Québec branché disponibles immédiatement pour développer nos infrastructures numériques et soutenir les projets de téléphonie cellulaire pour les régions mal ou non desservies ;
  - créer un bureau des infrastructures numériques pour coordonner la réalisation de ces projets.

- Décentraliser les processus décisionnels de certains ministères et transférer les équipes concernées dans les régions où se trouve une grande part de leurs activités.

- Moderniser la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles pour la rendre plus simple et plus efficace en respectant les préoccupations du milieu agricole tout comme celles du monde municipal.

- Soutenir les MRC et les municipalités qui en exercent les compétences pour relever le défi de la main-d'œuvre et mieux cibler, intégrer et franciser les travailleurs venus d'ailleurs dans toutes les régions du Québec.

- Moderniser la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour que les municipalités puissent pleinement exercer leurs compétences et leur rôle de gouvernements de proximité.

- Bonifier le programme québécois des infrastructures de 10 milliards sur une décennie au bénéfice de l'ensemble des régions.

À ces engagements s'ajoutent :

- La poursuite de la Politique de mobilité durable 2030 en abordant les transports collectif et actif, routier, maritime, aérien et ferroviaire, ainsi que les interventions sur le réseau routier, dans une perspective intégrée.

- La mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 visant à ce que les décisions se prennent désormais du bas vers le haut. Puisque le gouvernement du Québec agira en fonction des priorités établies par les régions, ses interventions seront mieux adaptées aux besoins et à la réalité de celles-ci.

- Des montants records en infrastructures réservés au Plan québécois des infrastructures pour soutenir les municipalités, tout en opérant une simplification des programmes pour une meilleure efficience.

« Mon équipe a réussi la plus grande décentralisation des pouvoirs vers les municipalités de l'histoire du Québec au cours de notre premier mandat. Nous avons marqué un point tournant dans les relations entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Les relations sont désormais plus égalitaires et permettent aux municipalités de se développer, plus que jamais, selon leurs priorités et leur réalité régionale. Nous avons ainsi valorisé la démocratie municipale et renforcé le rôle central des élus et des citoyens dans l'exercice de celle-ci.

Nous pouvons maintenant aller encore plus loin ensemble. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

UNE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE

Québec, le 15 septembre 2018. — La pénurie de main-d'oeuvre est le principal défi économique du Québec, un défi auquel il faut répondre dès maintenant en continuant d'agir sur quatre plans : l'éducation, la participation, l'automatisation et l'immigration.

Pour aller encore plus loin en matière d'éducation et de formation de la main-d'oeuvre, dans un second mandat, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, rendra la formation technique et professionnelle plus accessible et attrayante sur l'ensemble du territoire et l'adaptera aux besoins en main-d'œuvre des régions afin que des travailleurs puissent être formés et qualifiés dans des domaines qui contribueront à la vitalité et au développement économique de ces milieux.

Pour faciliter l'accessibilité aux formations professionnelles et techniques et favoriser l'obtention d'une première qualification ou diplôme :

- Augmenter le nombre de projets pilotes et offrir gratuitement la formation professionnelle à temps partiel dans des secteurs priorisés par les milieux;

- Abolir les frais de scolarité pour l'ensemble des étudiants inscrits dans une formation technique à temps partiel menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC);

- Accorder 12 M$ sur 4 ans aux établissements d'enseignement pour attirer des jeunes et des adultes en formation professionnelle et en formation technique en région.

Pour favoriser l'ouverture de programmes en formation professionnelle et technique qui répondent aux besoins régionaux de main-d'oeuvre et assurer une participation active des entreprises dans la formation de la relève :

- Offrir 40 programmes supplémentaires sur le modèle de formation en entreprise sur 4 ans en formation professionnelle et augmenter l'offre de formation en entreprise et l'alternance travail-études en formation technique;

- Ouvrir davantage de petites cohortes en formation professionnelle;

- Adapter les programmes en formation professionnelle aux besoins des régions et aux défis de main-d'oeuvre du 21e siècle et les implanter plus rapidement.

Ces mesures requerront des investissements additionnels de 92 M$ sur 4 ans. Elles favoriseront en outre la conciliation travail-études, la mobilité interrégionale et la participation du marché du travail dans la formation.

Citation :

« La solution à la pénurie de main-d'oeuvre n'est pas unique. Notre plan se résume en quatre actions : mieux adapter l'éducation aux besoins de nos entreprises et régions, favoriser la participation de tous au marché du travail, investir dans l'automatisation et mieux cibler, intégrer et franciser en immigration. Un meilleur maillage entre les entreprises et les établissements d'enseignement s'inscrit dans ce plan. Nous souhaitons ainsi donner un nouveau souffle à la formation professionnelle et technique pour nous assurer de former la relève pour les emplois d'aujourd'hui, mais aussi pour ceux du Québec du 21e siècle. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des entreprises

UN COMMERCE EN LIGNE PLUS EFFICACE ET ÉQUITABLE POUR SOUTENIR LES DÉTAILLANTS FACE AUX DÉFIS DU 21e SIÈCLE

Montréal, le 16 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, veut mieux accompagner les entreprises du commerce de détail et les 500 000 employés de ce secteur névralgique qui fait face à des changements profonds et rapides pour répondre aux défis du 21e siècle.

Dans un second mandat, les détaillants auront plus de soutien pour effectuer le virage numérique, moins de paperasse à remplir et pourront compter sur une plus grande équité fiscale alors que les géants du Web leur livrent une féroce compétition.

Soutenir le virage numérique de nos détaillants

1. Bonifier de 4,5 M$ le *Programme de soutien au virage numérique des détaillants*;

2. Dédier un volet spécifique de la tournée numérique au commerce de détail, afin de sensibiliser, accompagner et orienter les détaillants dans leur virage numérique;

Réduire le fardeau administratif des entreprises

3. Diminuer la fréquence de production des formalités administratives des entreprises : certaines formalités administratives, dont la transmission est requise annuellement, pourront être exigées sur une base pluriannuelle;

Compléter notre démarche visant à rétablir l'équité fiscale dans le secteur du commerce de détail

4. Percevoir la taxe de vente du Québec sur tous les biens corporels provenant de l'étranger et exiger du gouvernement fédéral de compléter la modernisation de ses infrastructures nécessaires;

5. Obliger les fournisseurs étrangers de biens corporels à s'enregistrer au nouveau système d'inscription de Revenu Québec et à lui verser les taxes de vente perçues.

Les engagements pris aujourd'hui aideront nos détaillants à saisir les nouvelles occasions d'affaires et préserver leur compétitivité. Ils renforceront aussi leur position face au défi de la pénurie de main-d'œuvre, auquel il faut répondre dès maintenant en continuant d'agir sur quatre plans : l'éducation, la participation, l'automatisation et l'immigration.

Citation :

« Le monde génère plus de données en deux jours qu'il n'en a produit entre le début de l'humanité et 2003. Les nouvelles technologies, l'ouverture des marchés et les habitudes de consommation qui changent posent de nouveaux défis pour nos entreprises : elles modifient leur modèle d'affaires et les mettent en compétition directe avec celles des quatre coins de la planète. Le commerce de détail est un secteur névralgique de l'économie de toutes les régions du Québec. Nos détaillants doivent avoir les outils en main pour transformer ces défis en occasions : ils doivent prendre le virage numérique et évoluer dans un environnement équitable où les règles sont les mêmes pour tous. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

PLUS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR UN QUÉBEC PLUS VERT

Montréal, le 17 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, veut rendre plus facile et attrayant pour les Québécoises et les Québécois l'achat d'un véhicule électrique et accélérer ainsi la lutte contre les changements climatiques en s'appuyant sur une de nos plus grandes richesses, l'hydroélectricité.

Sachant que le secteur des transports est responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec, dans un second mandat, un gouvernement du PLQ s'engage à :

1. Bonifier de 1 000 $ le soutien pour l'achat d'un véhicule électrique, portant l'aide totale à 9 000 $ et prévoir les sommes nécessaires pour financer le programme jusqu'en 2020;

2. Augmenter de 200 $ le soutien pour l'achat d'une borne à domicile avec un rabais atteignant jusqu'à 800 $.

Depuis 2014, nous avons aidé plus de 37 600 familles à se procurer un véhicule électrique ou hybride, faisant du Québec le leader canadien avec plus de la moitié des véhicules électriques du pays. Bonifier les programmes d'achat de véhicules électriques ou de bornes à domicile permettra d'accélérer l'adoption de cette nouvelle technologie. L'infrastructure pour la soutenir est aussi prévue : en effet, nous adoptions en juin dernier, une loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques financé entièrement par l'augmentation du volume des ventes, et ce, sans impact sur les tarifs d'électricité.

Ces mesures, totalisant des investissements additionnels de 155 M$ sur trois ans, pourraient être financées à l'intérieur des dépenses prévues pour le Fonds vert, grâce à une collaboration avec le Conseil de gestion qui encadre la gouvernance du Fonds et en assure la coordination.

Citation :

« *Nous sommes privilégiés au Québec d'avoir des ressources naturelles abondantes et pouvoir compter sur plusieurs formes d'énergie renouvelable, dont l'hydroélectricité. Cette ressource nous permet de réaliser des grands projets de développement économique tout en utilisant une source d'énergie propre et renouvelable. L'engagement que nous prenons aujourd'hui nous permet de faire profiter tous les Québécois de cette richesse tout en facilitant les déplacements de nos familles et en leur faisant économiser de l'argent.* »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

PLUS DE POUVOIRS, PLUS DE LEVIERS POUR NOS RÉGIONS

Rouyn-Noranda, le 19 septembre 2018. - Le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, a réitéré sa volonté de donner, dans un second mandat, les leviers de leur développement aux régions du Québec.

Faire entendre la voix des régions en :

- nommant un ministre des Régions et de la Vitalité du Territoire dédié au déploiement d'Internet dans 100 % des foyers québécois d'ici 2020 tout en portant à 500 M$ les montants disponibles immédiatement dans le cadre du programme Québec branché;

- décentralisant les processus décisionnels de certains ministères en transférant les équipes concernées dans les régions où se trouve une grande part de leurs activités.

Occuper notre territoire en :

- modernisant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour que les municipalités puissent pleinement exercer leurs compétences et leur rôle de gouvernements de proximité;

- modernisant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles pour la rendre plus simple et plus efficace en respectant les préoccupations du milieu agricole tout comme celles du monde municipal.

Donner les moyens aux régions en :

- travaillant avec les MRC et les municipalités qui en exercent les compétences pour mieux cibler, intégrer et franciser les travailleurs immigrants dans toutes les régions du Québec;

- offrant des programmes en formation professionnelle et technique adaptés aux besoins régionaux de main-d'oeuvre;

- négociant un nouveau partenariat entre Québec et les municipalités;

- transférant l'équivalent d'un point de pourcentage de la taxation à la consommation aux municipalités.

À ces engagements s'ajoutent :

- la poursuite de la Politique de mobilité durable 2030 en abordant les transports collectif et actif, routier, maritime, aérien et ferroviaire, ainsi que les interventions sur le réseau routier, dans une perspective intégrée;

- la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 : les décisions et les actions du gouvernement du Québec seront dorénavant prises et menées en fonction des priorités établies par les régions, garantissant des interventions beaucoup mieux adaptées aux besoins et à la réalité de celles-ci;

- des montants records en infrastructures réservés au plan québécois des infrastructures 2018-2028 pour soutenir les municipalités, tout en opérant une simplification des programmes pour une meilleure efficience.

Citation :

« Chez moi, c'est à Saint-Félicien au Lac-Saint-Jean, une région ressource de 10 000 habitants. Peu de premiers ministres dans l'histoire du Québec ont habité en région rurale, en plein milieu de la forêt boréale, entourés par des agriculteurs et des forestiers. Je n'ai pas déménagé, malgré les exigences de ma fonction car ce contact est la base de mon engagement politique. Le Québec a toujours été fort de ses régions. Pour faire du Québec un endroit plus innovant, prospère, instruit, équitable, vert et mobile, nous avons besoin de tous les talents dans toutes les régions. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

Soutenir l'innovation dans nos régions

Montréal, le 20 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, veut accélérer l'adoption de nouvelles technologies innovantes sur l'ensemble du territoire du Québec, mieux soutenir les régions et sous-régions les plus dévitalisées et revoir le partage des coûts des services policiers pour les municipalités.

Dans le cadre du Congrès annuel 2018 de la Fédération québécoise des municipalités, il a annoncé que dans un second mandat d'un gouvernement libéral :

1. 10 M$ à terme seront dédiés à l'innovation technologique des régions, via une bonification de 10 % du Fonds d'appui au rayonnement des régions qui sera investie dans le respect de ses paramètres actuels;

Cette somme permettra d'intensifier l'adoption des nouvelles technologies en finançant des projets de développement portant la marque distinctive de l'innovation et répondant aux priorités déterminées par chacune des régions;

2. L'enveloppe dédiée au soutien aux territoires confrontés à des difficultés économiques sera doublée, la portant à 60 M$;

3. La répartition des coûts assumés par les municipalités quant au financement des services de la Sûreté du Québec sera révisée dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le monde municipal.

Ces engagements s'inscrivent dans la foulée de la transformation entamée entre le gouvernement et les municipalités, dorénavant reconnues comme de véritables gouvernements de proximité. Ainsi, ils s'ajoutent à la volonté annoncée de convenir d'une fiscalité moderne et audacieuse, d'accélérer le développement d'infrastructures numériques performantes partout au Québec, de rapprocher les processus décisionnels gouvernementaux des activités concernées et de relever avec les acteurs municipaux le défi de la pénurie de main-d'œuvre.

Citation :

« Nous sommes le gouvernement des régions. Nous l'avons démontré dans notre premier mandat, et nous voulons aller plus loin dans le second. Nous continuerons de défendre le rôle névralgique de nos régions dans la prospérité économique du Québec. Conscients que certaines ont besoin d'un coup de pouce, nous voulons aussi donner des moyens financiers supplémentaires aux territoires en difficulté. Donner aux régions les moyens et l'autonomie de se développer et de se moderniser. Nous sommes le gouvernement de l'économie, pour cela nous pouvons être le gouvernement de la qualité de vie. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

UN QUÉBEC PLUS PROSPÈRE ET PLUS VERT

Verdun, le 21 septembre 2018. – Le gouvernement libéral a démontré dans les dernières années qu'il est possible de demeurer compétitif tout en travaillant activement à lutter contre les changements climatiques et à protéger notre environnement. Aujourd'hui, le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, annonce de nouvelles mesures qui nous permettront de léguer à nos enfants un Québec encore plus vert.

Dans un second mandat d'un gouvernement libéral :

- On recyclera plus et on réduira l'usage du plastique pour diminuer son impact sur l'environnement en :
    - offrant un soutien financier aux municipalités pour déployer une meilleure offre de recyclage par l'installation d'un bac près de chaque poubelle publique;
    - investissant massivement pour moderniser la collecte et les centres de tri, pour qu'ils acceptent d'ici la fin du mandat l'ensemble des types de plastiques, incluant le plastique no 6;
    - interdisant les pailles en plastique dans les bars et les restaurants.
- Un nouvel inspecteur en chef en environnement coordonnera les actions d'une escouade verte de 300 enquêteurs qui travailleront notamment sur la question des sols contaminés.
- On donnera suite à la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 en exigeant une redevance plus élevée des grands consommateurs pour protéger cette ressource collective qui appartient à tous les Québécois.
- L'État fera davantage sa part : 1 % des budgets d'infrastructures du gouvernement du Québec sera consacré au développement d'infrastructures vertes; incluant l'utilisation du bois comme matériau de construction et des mesures de verdissement urbain afin de réduire l'impact des îlots de chaleur.

Ces mesures représentent des investissements supplémentaires de près de 45 M$ sur 5 ans. Elles s'ajoutent aux engagements pris de rendre le transport collectif gratuit pour les étudiants et les personnes aînées, de développer des projets porteurs de transport en commun aux quatre coins du Québec et de bonifier les rabais pour l'achat d'un véhicule électrique et l'installation d'une borne de recharge à la maison.

Rappelons par ailleurs, qu'au cours des quatre dernières années, le gouvernement libéral a déployé des politiques et des initiatives qui soutiennent l'essor d'une économie novatrice, prospère et durable, comme le Plan d'électrification des transports, la Politique énergétique, la Politique de mobilité durable, la Stratégie québécoise de l'eau et le Fonds vert, tout en maintenant un environnement fiscal stable et attrayant pour les investisseurs.

Citation :

« Lutter contre les changements climatiques est une responsabilité que nous partageons tous, car nous subissons déjà collectivement les conséquences qui y sont liées. Notre volonté est ferme d'atteindre les objectifs du Québec en matière de réduction des gaz à effet de serre et de réduire la dette environnementale que l'on léguera à nos enfants. On s'est donné les moyens d'investir dans notre avenir. Mieux protéger notre eau, notre sol et la qualité de l'air, c'est assurer pour les générations futures un environnement où il fait bon vivre, grandir et vieillir. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des personnes aînées

PLUS DE SOINS, PLUS DE TEMPS, PLUS D'ARGENT; PLUS DE SOUTIEN POUR LES PROCHES AIDANTS ET DE MEILLEURS ÉTABLISSEMENTS

Vaudreuil-Dorion le 23 septembre 2018. – Tout au long de la campagne électorale, le Parti libéral du Québec a présenté des propositions concrètes pour faciliter la vie des personnes aînées et celle de leurs proches qui les soutiennent jour après jour.

Plus de soins :

- Plus de personnel pour plus de soins à domicile, grâce à un investissement additionnel de 200 M$ par an;
- Des super-cliniques ouvertes 7 jours sur 7, 12 heures par jour;
- 1 000 nouvelles places d'hébergement en CHSLD, développées avec une attention particulière aux personnes requérant des environnements adaptés;
- Plus de services de répit pour les personnes souffrant de maladies graves à travers le Québec.

Plus de temps et d'argent :

- Stationnement gratuit à l'hôpital pour les deux premières heures et à 7 $ maximum pour la journée;
- Possibilité de suspendre ou reporter sa rente jusqu'à 75 ans afin de maximiser les revenus de travail;
- Transport en commun gratuit pour tous les aînés;
- Plus de services grâce à une hausse de 1 000 $ du plafond de crédit d'impôt pour maintien à domicile;
- Augmentation de 150 $ du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience;
- Augmentation de 200 $ du crédit d'impôt en raison de l'âge, applicable dès 70ans;
- Soins dentaires de base gratuits pour les aînés à faible revenu;
- 150 $ de plus par année pour les aînés qui reçoivent l'allocation logement.

Plus de soutien pour les proches aidants :

- Des services d'entraide et plus de soutien pour les proches aidants;
- Un nouveau crédit d'impôt pour faire des aménagements visant à accueillir un aîné membre de sa famille chez soi.

Briser l'isolement :

- Stationnement gratuit pour les visiteurs des personnes hébergées en CHSLD;
- Soutien au déploiement de la ligne d'écoute TEL-AÎNÉS partout au Québec.

De plus, le PLQ s'est engagé à systématiquement tenir compte du vieillissement de la population dans l'élaboration des actions gouvernementales et à élaborer un plan d'action gouvernemental sur la proche aidance, après avoir réuni dès la première année du prochain mandat tous les acteurs liés à la proche aidance lors d'un forum national présidé par le premier ministre.

Citation :

« Les aînés ont contribué à bâtir notre société; pour cela, nous leur sommes reconnaissants. Qu'une personne aînée choisisse de vivre à la maison, en résidence ou en CHSLD, son milieu de vie doit être agréable avec des services accessibles et adaptés à ses besoins. Si elle en fait le choix, elle doit pouvoir travailler et en bénéficier. Dans un deuxième mandat, nous voulons continuer d'améliorer leur qualité de vie en leur offrant plus de soins, plus de temps, plus d'argent ainsi que des mesures pour améliorer nos établissements et briser l'isolement. Prendre soin de ceux qui ont pris soin de nous, c'est aussi ça, faciliter la vie des Québécois. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des entrepreneurs

INNOVER POUR PROSPÉRER DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Montréal, le 24 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, veut stimuler l'innovation et permettre aux entreprises de toutes nos régions de saisir les occasions qu'elles présentent. Ainsi, au cours d'un second mandat, un gouvernement libéral prendra six mesures pour encourager nos entreprises québécoises à innover, à se démarquer et à prospérer.

Pour consolider la position du Québec parmi les chefs de file en intelligence artificielle et poursuivre notre objectif de créer au Québec le plus important écosystème d'intelligence artificielle en Amérique du Nord :

- Bonifier de 80 M$ l'enveloppe de 100 M$ dédiée au développement de l'écosystème en intelligence artificielle;
- Faciliter l'accès aux données ouvertes, pour le secteur de la recherche dans un premier temps puis pour les start-ups et les entreprises innovantes;
- S'assurer que notre leadership en intelligence artificielle profite à nos régions et à leur développement économique en investissant 20 M$ pour la création de chaires sectorielles d'excellence sur les applications de l'intelligence artificielle dans certains secteurs de pointe.

Pour encourager l'innovation et offrir à nos entreprises de la flexibilité pour défier les modèles traditionnels.

- Permettre aux start-ups et entreprises innovantes d'avoir recours à des « bacs à sable réglementaires » afin de tester des produits et services novateurs ou de nouveaux modèles d'affaires.

Pour saisir les occasions que présente l'économie collaborative :

- Soutenir la création d'un chantier de l'économie collaborative pour accompagner les entreprises et mettre en place un cadre unique pour clarifier et détailler leurs obligations fiscales, économiques et sociales.

Pour favoriser la croissance de l'économie circulaire, qui a pour objectif d'optimiser l'utilisation des ressources, à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service :

- Développer, en cocréation avec les acteurs du milieu, une stratégie québécoise d'économie circulaire fixant des objectifs clairs pour accélérer le développement des synergies entre les entreprises d'un même territoire et mettre en place des dispositifs fiscaux et financiers incitatifs.

Citation :

« Dans un premier mandat, nous avons relevé de grands défis et nous avons réussi. Nous avons mis en place un environnement d'affaires favorable qui permet à nos entreprises de croître et de partir à la conquête des marchés en plus d'attirer au Québec d'importants investissements étrangers. L'économie du Québec ne s'est jamais aussi bien portée depuis les 20 dernières années. Pour que le Québec demeure compétitif, on doit continuer d'innover en permettant aux entreprises de saisir les occasions que présente la nouvelle économie, de défier les modèles traditionnels et de faire rayonner leur créativité. On veut faciliter la vie des innovateurs pour créer davantage de richesse pour l'ensemble des Québécois, dans un Québec plus prospère, plus juste et plus vert. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois :

UN FORUM DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN SANTÉ

Québec, le 25 septembre 2018 – La candidate du Parti libéral du Québec dans le comté de Jean-Lesage, madame Gertrude Bourdon, a annoncé que, dans un deuxième mandat, un gouvernement libéral tiendra, dans les premiers 100 jours, un Forum sur la main-d'œuvre en santé. Il réunira les représentants des patients, les ordres professionnels, les syndicats, les établissements du réseau et des experts, pour nous concerter autour de solutions concernant :

- La valorisation des métiers et des professions de la santé;
- L'organisation du travail;
- Les conditions de travail dans le réseau
- La formation et la formation continue, l'intégration en milieu de travail;
- L'attraction du personnel;
- Le travail en interdisciplinarité, en collaboration et en équipe;
- Les champs de pratique des différents professionnels;
- Les meilleures pratiques implantées au Québec et ailleurs dans le monde.

Citation

« C'est grâce aux milliers de professionnelles et professionnels de tous les corps de métiers qui, chaque jour, se dévouent afin de donner des soins et services de qualité aux patients, que notre réseau de la santé et des services sociaux fonctionne. Considérant la pénurie de main-d'œuvre actuellement en cours, nous devons plus que jamais trouver ensemble des solutions pour favoriser l'embauche et la rétention du personnel. C'est nécessaire pour poursuivre l'amélioration de l'accès aux soins et services, mais aussi pour améliorer la qualité de vie des travailleuses et travailleurs du réseau »

Gertrude Bourdon, candidate libérale dans Jean-Lesage

Cet engagement s'inscrit en continuité des engagements pris lors de la présente campagne électorale, notamment :

- Répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre en facilitant l'attraction et l'embauche de préposés aux bénéficiaires par une campagne massive de promotion du métier et la mise en place d'un programme de formation en alternance travail-études dans toutes les régions du Québec;

- Donner suite aux projets-ratios en cours afin de revoir la composition des équipes de soins, formera et embauchera le personnel en conséquence;

- Poursuivre le déploiement et l'embauche de 2 000 infirmières praticiennes spécialisées d'ici 2024-2025, travailler avec les ordres professionnels pour assouplir les règles encadrant leur pratique et permettre le développement à travers le Québec d'initiatives inspirées du projet Archimède afin d'augmenter la prise en charge de patients par des groupes de médecine familiale et une collaboration accrue des infirmières praticiennes spécialisées.

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des familles

PLUS DE TEMPS, D'ARGENT ET DE SERVICES POUR LES FAMILLES

Sherbrooke, le 25 septembre 2018 – Tout au long de la campagne électorale, le Parti libéral du Québec a pris des engagements concrets pour faciliter la vie des familles et faire une réelle différence dans leur quotidien.

Des services de santé plus accessibles

- 25 super-cliniques, ouvertes 7 jours sur 7, 12 heures par jour;
- L'accès à un médecin de famille pour 90 % de la population d'ici la fin du 2e mandat;
- Des soins dentaires de base gratuits pour les enfants jusqu'à 16 ans;
- Une 2e carte d'assurance maladie pour les enfants de moins de 14 ans.

De meilleurs services à la petite enfance pour préparer nos enfants à réussir demain

- Des services éducatifs gratuits à 4 ans, à la maternelle ou en services de garde;
- Plus de soutien, d'argent et de matériel et un programme éducatif bonifié pour les enfants dans les services de garde éducatifs à l'enfance;
- Une 2e personne pour aider l'enseignant dans les classes de maternelle et première année, et des enseignants mieux payés.

Du temps, de l'argent et des services adaptés à la nouvelle réalité

- Un Régime québécois d'assurance parentale plus flexible;
- 2 000 nouvelles places en services de garde subventionnées là où les parents travaillent ou étudient;
- Jusqu'à 300$, par enfant, par an, selon le revenu familial;
- Un crédit d'impôt bonifié pour l'achat d'une première habitation, qui permettra dorénavant aux acheteurs d'obtenir un retour allant jusqu'à 1 000$.

Plus de soutien aux familles d'enfants handicapés

- Un programme d'aide financière intermédiaire pour 10 000 enfants handicapés de plus;
- Un revenu de base dès l'âge de 18 ans, sans période de carence, pour les enfants handicapés inaptes à l'emploi;
- Plus de services de répit pour les familles dans lesquelles une personne est handicapée.

« Faciliter la vie des familles, c'est leur donner plus de moyens pour réaliser leur projet et s'adapter à leur réalité en favorisant une meilleure conciliation famille-travail. C'est aussi offrir aux familles qui vivent des situations particulières une aide adaptée à leur réalité. Nos engagements sont concrets et s'inscrivent dans une vision d'avenir : celle d'un Québec plus prospère, plus juste et plus vert où il fait bon vivre et vieillir. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

FACILITER LA VIE DES ÉTUDIANTS

Québec, le 26 septembre 2018. – Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, veut favoriser la réussite éducative des Québécoises et des Québécois qui choisissent de poursuivre des études supérieures en les soutenant davantage dans leur parcours dès leur entrée au collégial ou à l'université. Pour répondre aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre, il souhaite également les encourager à choisir des métiers « non traditionnels ».

Pour ce faire, dans un second mandat, le gouvernement libéral travaillera sur quatre fronts :

- Élaborer une stratégie nationale de prévention et de lutte aux problèmes de santé mentale et instaurer des équipes volantes d'experts en santé mentale dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec;

- Déployer le Programme pairs aidants dans tous les établissements collégiaux au Québec pour mieux accompagner les étudiantes et les étudiants qui peuvent éprouver des difficultés financières ou dans leurs apprentissages, et ce, dès leur entrée au cégep;

- Lancer une consultation nationale sur la compensation financière des stages liés aux formations collégiales et universitaires;

- Offrir des bourses à l'admission dans les programmes d'études menant à des métiers non traditionnels et mettre en place une campagne nationale de promotion de ces métiers.

Ces mesures totalisent des investissements de 61 M$ pour les 4 prochaines années.

Citation :

« C'est l'éducation qui a hissé le Québec parmi les sociétés modernes; c'est encore l'éducation qui permettra au Québec de se démarquer dans cette ère de grands défis mondiaux, de révolution technologique et de développement durable. Nous sommes le seul parti à proposer une vision de l'éducation pour préparer les jeunes d'aujourd'hui pour le monde de demain. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

Notre vision de l'éducation : agir tôt et agir tout au long du parcours

Agir tôt :

- Les services éducatifs pour les enfants de 4 ans seront gratuits, qu'ils soient inscrits à la maternelle 4 ans ou en services de garde;
- Les services de garde éducatifs à l'enfance feront partie du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour maximiser la coordination entre les deux réseaux;
- Plus de ressources financières, humaines et matérielles seront attribuées aux services de garde éducatifs à l'enfance, dont le milieu déterminera l'usage, et le programme éducatif sera bonifié pour les enfants dans les services de garde;
- En plus de l'enseignant, une deuxième personne encadrera les élèves des classes de préscolaire et première année;
- Le cours d'anglais intensif sera implanté plus rapidement en 5e et 6e année du primaire.

Créer des milieux stimulants pour apprendre :

- Le grand chantier de rénovation des écoles, amorcé au printemps 2016, sera complété afin d'éliminer toutes les écoles vétustes du Québec d'ici 2030 ;
- Tous les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles se feront selon le modèle moderne et innovant des Lab-Écoles;
- Nous favoriserons l'implantation de l'usage de la programmation informatique et du codage à des fins pédagogiques dans la majorité des écoles primaires et secondaires;
- Les élèves des écoles publiques bénéficieront de matériel à la fine pointe de la technologie;
- Toutes les écoles primaires du Québec disposeront, d'ici 4 ans, d'un gymnase par la poursuite du programme « Une école, un gymnase »;
- Les élèves du primaire bougeront 60 minutes par jour et les examens en éducation physique au primaire seront abolis.

Mieux préparer et outiller, valoriser et mieux rémunérer les enseignants :

- Améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants en début de carrière;
- Réviser et rehausser la formation initiale des étudiantes et des étudiants au baccalauréat en enseignement;
- Créer un examen national de maîtrise du français qui remplacera l'actuel examen du TECFÉE;
- Offrir aux enseignants tout au long de leur carrière de la formation continue adaptée à leurs besoins et à ceux des élèves;
- Créer un institut national d'excellence en éducation pour mieux développer, partager et diffuser les meilleures pratiques pédagogiques et les résultats issus de la recherche;
- Mener une campagne nationale de valorisation des personnes œuvrant en éducation.

Faciliter l'accessibilité aux formations professionnelles et techniques :

- Augmenter le nombre de projets pilotes et offrir gratuitement la formation professionnelle à temps partiel dans des secteurs priorisés par les milieux;
- Abolir les frais de scolarité pour l'ensemble des étudiants inscrits dans une formation technique à temps partiel menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC);
- Accorder 12 M$ sur 4 ans aux établissements d'enseignement pour attirer des jeunes et des adultes en formation professionnelle et en formation technique en région.

Favoriser les programmes en formation professionnelle et technique qui répondent aux besoins régionaux de main-d'oeuvre et assurer une participation active des entreprises dans la formation de la relève :

- Abolir les frais de scolarité pour l'ensemble des étudiants inscrits dans une formation technique à temps partiel menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC);
- Ouvrir davantage de petites cohortes en formation professionnelle;
- Offrir 40 programmes supplémentaires sur le modèle de formation en entreprise sur 4 ans en formation professionnelle et augmenter l'offre de formation en entreprise et l'alternance travail-études en formation technique;
- Adapter les programmes en formation professionnelle aux besoins des régions et aux défis de main-d'oeuvre du 21e siècle et les implanter plus rapidement.

De plus :

- Les jeunes seront placés en situation d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification;
- Les transports en commun seront gratuits pour les étudiantes et les étudiants à temps plein.

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour faciliter la vie des Québécois

FACILITER LA VIE DES TRAVAILLEURS

Saint-Prosper, le 27 septembre 2018. – La pénurie de main-d'oeuvre est réelle et actuelle. C'est le principal défi qui menace notre économie. Pour y répondre, le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, a pris des engagements concrets pour combler les besoins du marché du travail dans toutes nos régions, favoriser l'embauche et la rétention des travailleurs et leur faciliter la vie.

Pour faciliter la conciliation de la famille, des études et du travail :

- Créer 2 000 nouvelles places en services de garde subventionnées dans les milieux de travail, dans les cégeps et les universités;
- Rendre plus flexible le Régime québécois d'assurance parentale;
- Développer plus de formations de type alternance travail-études, notamment pour les préposés aux bénéficiaires.

Pour mieux former et attirer :

- Rendre la formation professionnelle à temps partiel gratuite pour les élèves des secteurs d'activité répondant aux besoins identifiés par les régions;
- Tenir un forum sur la main-d'oeuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux;
- Valoriser le travail des enseignants et des préposés aux bénéficiaires.

Pour faciliter la contribution des personnes aînées :

- Permettre le report ou la suspension de la rente de retraite jusqu'à 75 ans;
- Bonifier de 1 000 $ le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience.

Pour faciliter la contribution des travailleurs venus d'ailleurs :

- Travailler avec les municipalités et les MRC pour établir un portrait local des besoins de main-d'œuvre et favoriser l'intégration et la rétention des immigrants dans les régions;
- Investir 10 M$ par année de plus pour la francisation en entreprise.

Citation :

« En quatre ans, nous sommes passés du chômage à la pénurie de main-d'oeuvre. Contrairement à d'autres, nous reconnaissons cette réalité et voulons nous outiller pour y répondre. Dans un second mandat, mon gouvernement intensifiera l'appui aux entreprises, aux travailleurs et aux régions afin de faire face à ce nouveau défi. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598

POUR FACILITER LA VIE DES QUÉBÉCOIS
PLQ.ORG

PLQ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Faciliter la vie des Québécois

UN PREMIER MINISTRE DE PAROLE, UN GOUVERNEMENT DE PAROLE

Québec, le 28 septembre 2018. – Dans un deuxième mandat, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, rendra public l'état de réalisation des engagements pris durant la présente campagne électorale. Les Québécoises et les Québécois pourront ainsi suivre sur Internet, en continu, le travail de leur gouvernement.

Des engagements tenus à 82 %, une première en 30 ans

Selon une équipe de chercheurs de l'Université Laval, au cours de son premier mandat, l'équipe de Philippe Couillard a tenu la vaste majorité des engagements pris lors de la campagne électorale de 2014.

Pensons notamment à la relance du Plan Nord, au lancement de la Stratégie maritime, à la création de 49 super-cliniques, à la mise en place du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, aux investissements de plus pour les soins à domicile, à l'atteinte de l'équilibre budgétaire à 4 reprises et à la création de plus de 215 000 emplois sur l'objectif de 250 000 qui sera atteint en mai 2019.

Citation :

« Durant notre premier mandat, on a fait ce qu'on avait dit qu'on ferait. On a transformé les déficits en marges de manœuvre, on s'est donné les moyens de rêver et de réaliser. Dans un deuxième mandat, on fera ce qu'on a dit qu'on fera : on facilitera la vie des Québécois. On leur donnera plus de moyens pour réaliser leurs projets. On a l'équipe, la crédibilité et le meilleur plan pour y arriver, car seul un gouvernement de l'économie peut être un gouvernement de la qualité de vie. »

Philippe Couillard, premier ministre et chef du Parti libéral du Québec

- 30 -

Renseignements :
Catherine Maurice
Responsable des communications de la campagne
Parti libéral du Québec
mauricec@plq.org
514 346-7598